

IGF-Inspecteur(rice) des finances H/F

Informations générales

IGF

INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES

Référence

2023-13137

Date de début de publication

02/10/2023

Date limite d'envoi des candidatures

05/11/2023

Documents requis pour postuler

Lettre de motivation Curriculum Vitae et - Pour les fonctionnaires :® un état des services établi par le service des ressources humaines du corps d'origine ;® le dernier arrêté de situation administrative dans le corps d'origine et dans l'emploi occupé. - Pour les agents n'ayant pas la qualité de fonctionnaire :® une copie de la carte nationale d'identité ;® les documents attestant de l'occupation effective des emplois mentionnés dans le curriculum vitae ;® le dernier contrat de travail.

Directions et Services

Inspection générale des finances (IGF)

Description du poste

Domaine et métier

Organisation, Contrôle et Evaluation - Chargée / Chargé de méthode et de programme d'inspection

Intitulé du poste

IGF-Inspecteur(rice) des finances H/F

Cotation RIFSEEP

Sans objet

Versant

Fonction publique de l'Etat

Catégorie

Catégorie A+ (Encadrement Supérieur - Autres emplois fonctionnels)

Statut du poste

Vacant

Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux titulaires et/ou aux contractuels

Descriptif de l'employeur

L'inspection générale des finances (IGF) assure une mission de contrôle, de conseil et d'évaluation couvrant l'ensemble des politiques publiques. Le Service est composé d'environ 140 membres dont une quarantaine d'inspecteurs généraux et une cinquantaine de représentants de la Tournée (inspecteurs des finances, inspecteurs des finances adjoints, pôle science des données).

Constituée de cadres de haut niveau, l'IGF concourt tout à la fois à la modernisation de l'action publique et à l'amélioration du service rendu à nos concitoyens. Elle réalise des missions sur des sujets variés, qui portent sur l'ensemble des politiques publiques (gestion des EHPAD du groupe Orpea, avenir de la filière du nickel en Nouvelle-Calédonie, cryptoactifs, financement de la stratégie nationale pour la biodiversité, impacts de l'inflation sur les prix alimentaires, etc.) et la gestion publique (évaluation de dépenses fiscales, revues de dépenses, etc.).

Chaque année, l'IGF réalise une centaine de missions dont des missions d'évaluation, des missions d'audit ou de vérification et des missions d'assistance. D'une durée moyenne de trois à quatre mois, elles offrent une visibilité unique aux membres du Service et leur permettent d'acquérir des compétences aisément valorisables pour la suite de leur carrière.

Dans le cadre du présent avis, l'IGF ouvre six à dix emplois d'inspecteur des finances à pourvoir au 1er avril 2024.

Descriptif de l'employeur (suite)

Les emplois proposés dans le cadre du présent avis constituent des emplois du groupe III au sens du décret n°2022-335 du 9 mars 2022. Peuvent faire acte de candidature les fonctionnaires qui remplissent les conditions cumulatives fixées par le III de l'article 11 de ce décret à savoir :

- justifier de deux à six années d'expérience professionnelle les qualifiant pour l'exercice des fonctions d'inspecteur des finances ;
- être membre notamment d'un corps recruté par la voie de l'Institut national du service public ou d'un corps ou cadre d'emploi de niveau comparable (administrateurs de l'Assemblée nationale, administrateurs de l'INSEE, administrateurs du Sénat, administrateurs territoriaux, directeurs d'hôpital, ingénieurs de l'armement, ingénieurs des mines, ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts). Peuvent également se porter candidats les officiers supérieurs et les magistrats de l'ordre judiciaire ;
- les fonctionnaires de catégorie A qui justifient d'au moins cinq ans d'ancienneté dans un ou plusieurs corps, cadres d'emplois ou emplois de catégorie A.

Peuvent également être nommées dans l'emploi d'inspecteur des finances les personnes qui, n'ayant pas la qualité de fonctionnaire, remplissent les conditions générales d'accès à la fonction publique fixées par les articles L.321-1 et L.321-2 du code général de la fonction publique et disposent d'une expérience professionnelle comparable à celle requise pour les fonctionnaires.

Description du poste

Conditions d'emploi

Les emplois sont à pourvoir dans les conditions prévues par le décret n°2022-335 du 9 mars 2022 relatif aux services d'inspection générale ou de contrôle et aux emplois au sein de ces services.

Les fonctionnaires, les officiers supérieurs et les magistrats de l'ordre judiciaire nommés dans l'un des emplois régis par le présent chapitre sont placés en position de détachement. Les personnes n'ayant pas la qualité de fonctionnaire sont recrutées par contrat.

La durée d'occupation de l'emploi d'inspecteur des finances est fixée à quatre ans renouvelable une fois. La période probatoire est fixée à six mois.

La rémunération brute annuelle dépend de l'expérience du titulaire de l'emploi. Elle comprend une part fixe brute et une part variable dont le montant brut cumulé est compris entre 70 000 et 120 000 € brut par an.

Procédure de sélection

À l'issue d'une présélection opérée par la cheffe du Service de l'IGF destinée à écarter toute candidature qui, de manière manifeste, ne correspond pas au profil recherché tel que défini par le présent avis, un comité de sélection auditionne les candidats présélectionnés.

Ce comité est composé de six personnes :

- ⑧ la cheffe du Service de l'IGF ;
- ⑧ l'adjoint à la cheffe du Service, chargé de mission ;
- ⑧ deux personnalités qualifiées dans les domaines de compétence de l'emploi à pourvoir ;

- Ⓡ une personnalité qualifiée justifiant de compétences en matière de ressources humaines, extérieure au ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique ;
- Ⓡ la directrice des talents de l'IGF.

Tous les candidats présélectionnés seront conviés à trois entretiens :

- Ⓡ une mise en situation professionnelle avec deux membres du comité de sélection ;
- Ⓡ un entretien de motivation avec deux membres du comité de sélection ;
- Ⓡ un entretien avec la cheffe du Service et la personnalité qualifiée justifiant de compétences en matière de ressources humaines, extérieure au ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique.

Les candidats seront également soumis à un exercice écrit consistant à évaluer leurs capacités de raisonnement et de rédaction.

Dans un délai de deux semaines à compter de la fin des auditions, les candidats non retenus seront informés par le Service de l'IGF.

Contacts

Dans le cadre du présent avis, des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de :

- Ⓡ M. Cédric Dutruel, inspecteur des finances, adjoint à la cheffe de Service, chargé de mission : cedric.dutruel@igf.finances.gouv.fr
- Ⓡ Mme Sonia Leverd, Directrice des talents : sonia.leverd@igf.finances.gouv.fr

Les candidats sont également invités à consulter le site internet de l'Inspection générale des finances (<https://www.igf.finances.gouv.fr/sites/igf/accueil.html>), rubrique « Nous rejoindre ». Les rapports de jury 2023, ainsi que le rapport d'activité 2022 sont en ligne.

Conditions d'exercice particulières

Modalités de candidature

Les candidatures, accompagnées d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae, doivent être transmises au plus tard le 5 novembre 2023. Elles doivent impérativement être complétées du nom, de la fonction et des coordonnées de trois personnes pouvant se porter référentes du candidat.

Les candidatures sont déposées obligatoirement sur la Place de l'emploi public (PEP) - Choisir le service public.

Pour les fonctionnaires, les candidatures seront accompagnées :

- Ⓡ d'un état des services établi par le service des ressources humaines du corps d'origine ;
- Ⓡ du dernier arrêté de situation administrative dans le corps d'origine et dans l'emploi occupé.

Pour les agents n'ayant pas la qualité de fonctionnaire, les candidatures seront accompagnées :

- Ⓡ d'une copie de la carte nationale d'identité ;
- Ⓡ de documents attestant de l'occupation effective des emplois mentionnés dans le curriculum vitae ;
- Ⓡ du dernier contrat de travail.

À l'issue du processus de sélection, le comité émet un avis sur l'aptitude de candidats à exercer les fonctions d'inspecteur des finances, avis transmis au Ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique qui propose leur nomination au Premier Ministre.

L'autorité de recrutement dont relève l'emploi est la cheffe du Service de l'Inspection générale des finances.

Le poste est à pourvoir à l'Inspection générale des finances, 139 rue de Bercy, 75 012 Paris.

Description du profil recherché

Profil des candidats recherchés

Les missions confiées à l'IGF supposent de faire preuve d'une grande ouverture d'esprit afin d'apporter des solutions innovantes à des problèmes complexes.

Les candidats devront disposer des savoir-être suivants : la capacité avérée au travail en équipe, de grandes facultés d'analyse et d'adaptation ainsi que le sens éprouvé de la communication. L'autonomie, la réactivité ainsi que l'aptitude à prendre du recul seront également évaluées dans le cadre du processus de sélection. Enfin, la faculté à faire preuve d'empathie constitue un savoir-être essentiel.

S'agissant des savoir-faire, les candidats devront obligatoirement avoir acquis au cours de leur expérience professionnelle antérieure une culture administrative ainsi qu'une connaissance de l'organisation des pouvoirs publics. Ils doivent démontrer de solides compétences analytiques et une grande rigueur. Des compétences en matière d'analyse financière, de politique budgétaire, d'analyse des données, de droit public ou encore de gestion de projet sont nécessaires pour mener à bien les travaux confiés aux inspecteurs des finances. En outre, d'excellentes qualités rédactionnelles sont indispensables à la réalisation des missions de l'IGF.

En complément des compétences nécessaires pour se porter candidat aux fonctions d'inspecteur des finances, pourront être valorisées les expériences professionnelles dans des domaines ou politiques publiques en lien avec les missions de l'IGF (fiscalité,

analyse économique, transition écologique, etc.), de même que la maîtrise de certaines compétences précises (gestion des ressources humaines, système d'information, analyse quantitative, etc.).

Déontologie

Conformément au 1° de l'article 5 du décret n°2016-1967 du 28 décembre 2016 relatif à l'obligation de transmission d'une déclaration d'intérêts prévue à l'article 25 ter de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, l'accès à cet emploi est soumis au dépôt d'une déclaration d'intérêts préalablement à la nomination.

Pour les personnes ayant exercé une activité dans le secteur privé au cours des trois dernières années qui précèdent la nomination sur cet emploi, un contrôle de la compatibilité de cette activité avec les fonctions exercées sera effectué préalablement à la nomination par l'autorité de recrutement qui pourra, le cas échéant, saisir pour avis, préalablement à sa décision, le référent déontologue du ministère ou la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique, en application de l'article L. 124-7 du code général de la fonction publique.

Les personnes n'ayant pas la qualité de fonctionnaire suivront un module spécifique relatif aux obligations des agents en matière de déontologie ainsi qu'à l'organisation et au fonctionnement des services publics en application de l'article L.342-1 du code général de la fonction publique.

Temps Plein

Oui

Compétences candidat

Compétences

- CONNAISSANCES - Bureautique et outils collaboratifs
- CONNAISSANCES - Contrôle, audit et évaluation
- CONNAISSANCES - Environnement administratif, institutionnel et politique
- CONNAISSANCES - Méthodes et techniques de contrôle
- SAVOIR-FAIRE - Animer une réunion
- SAVOIR-FAIRE - Auditer
- SAVOIR-FAIRE - Maîtriser les délais
- SAVOIR-FAIRE - Travailler en équipe
- SAVOIR-ÊTRE - Aisance relationnelle
- SAVOIR-ÊTRE - Aptitude à l'écoute
- SAVOIR-ÊTRE - Réactivité

Niveau d'études min. souhaité

Niveau 7 Master/diplômes équivalents

Niveau d'expérience min. requis

Confirmé

Langues

Anglais (Maîtrise)

Informations complémentaires

Fondement juridique du recrutement

Les emplois sont à pourvoir dans les conditions prévues par le décret n°2022-335 du 9 mars 2022 (cf article 11 III).

Télétravail possible

Oui

Management

Oui

Localisation du poste

Localisation du poste

France, Ile-de-France, Paris (75)

Lieu d'affectation

IGF : 139, rue de Bercy 75012 PARIS

Renseignements et contact - Note : les candidatures se font obligatoirement depuis l'application

Date de vacance de l'emploi

01/04/2024

Personne ou service à contacter pour obtenir plus d'informations sur l'offre

cedric.dutrueel@igf.finances.gouv.fr sonia.leverd@igf.finances.gouv.fr